



TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Travaux RD 926 :

A compter du lundi 4 juin, le Département va procéder à un aménagement du carrefour entre la RD926 (Route des Nefs) et la Rue du Ferronnier.

Les travaux sont prévus pour une durée de 3 mois environ.

Une déviation par la rue de la Pastourelle et la Rue des Troubadours sera ponctuellement mise en place en fonction de l'évolution du chantier. (Voir dépliant distribué dans les boîtes aux lettres)

Travaux réalisés par le Syndicat d'Eau :

Les travaux engagés par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Caux Central touchent à leur fin sur l'axe principal du Bourg.

Les enrobés seront refaits sur l'ensemble des tranchées avant la fin du mois.

Avant cela, les compteurs des habitations seront raccordés à la nouvelle canalisation d'eau.

Pour effectuer cette dernière opération, **une coupure d'eau sera réalisée le 11 juin de 8h00 à 17h00**, elle concernera l'ensemble des habitants :

- ◇ De la Rue des Troubadours jusqu'au numéro 90
- ◇ De la Sente du Charron
- ◇ De la Route du Chapelain
- ◇ De la Rue du Manoir du Catel
- ◇ De la Rue des Taverniers
- ◇ De la Rue du Forgeron
- ◇ De la Rue des Fauconniers
- ◇ De l'Impasse des Ménestrels
- ◇ De la Rue des Archers
- ◇ De l'Allée du Fontainier

Travaux du Syndicat Départemental de l'Énergie :

Les travaux de renforcement d'électricité engagés depuis la fin de l'année 2017 devaient enfin trouver leur aboutissement.

Une coupure d'électricité est prévue les 15 et 22 juin prochains pour permettre à ENE-DIS de finaliser les branchements des nouveaux transformateurs.

Il restera à l'entreprise GARCZYNSKI de terminer les branchements des habitations et les enrobés.

Travaux de réhabilitation de l'Eglise :

Les travaux de rénovation du clocher seront terminés dans les prochaines semaines. L'échafaudage extérieur devrait être démonté avant la fin de cet été.

Avant le démontage, les deux croix seront reposées après avoir été rénovées, un paratonnerre aux normes actuelles sera posé et le coq rénové fera son retour.

A l'occasion du retour du coq, une cérémonie sera organisée le lundi 18 juin à 18h30 à l'Eglise

A l'issue de la cérémonie, autour d'un verre de convivialité à la salle des fêtes, un diaporama sur l'évolution du chantier vous sera présenté.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Organisation de balades urbaines



Ces balades seront animées par le CAUE (*Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement*) et le PNR (*Parc Naturel Régional*) des Boucles de la Seine Normande.

Elles ont pour but de questionner et faire participer les habitants sur des thèmes du PLUi (architecture, intégration de l'environnement dans les constructions, le traitement des espaces publics, l'interaction espaces publics/privés etc...).

Ces temps d'échanges sont d'environ 2h et auront lieu :

- **Le mardi 7 juin à Yvetot**, rendez-vous à 14h à la gare d'Yvetot, balade animée par le CAUE ;
- **Le jeudi 12 juin à Allouville-Bellefosse**, rendez-vous à 14h au chêne d'Allouville-Bellefosse, balade animée par le PNR.

Places limitées - Inscriptions obligatoires

Informations et inscriptions auprès du service urbanisme de la CCRY :

☎ 02.35.56.34.57

✉ plui@ccry.fr

🌐 www.ccry.fr

Durée : environ 2h

Se munir de bonnes chaussures de marche



Fête de la Musique :



La Communauté de communes de la Région d'Yvetot et la Ville d'Yvetot vous donnent rendez-vous le **22 juin** pour fêter la musique.

La CCRY et la Ville d'Yvetot ont souhaité donner une dimension intercommunale à l'édition 2018 de la Fête de la musique.

**Le rendez-vous est fixé le 22 juin
à partir de 18 h
autour de l'espace culturel Les Vikings
Rue Pierre de Coubertin à Yvetot.**

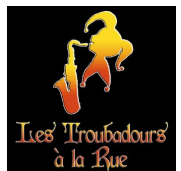
Au programme, 4 podiums, avec des styles et des ambiances musicales très différents, qui feront le bonheur de tous !

Avec la participation du Conservatoire intercommunal de musique, la chorale du centre socioculturel Saint-Exupéry, l'atelier percussions de la MJC, MLJ Créations, Madikéra, Cadillac and Sly, Nana and the papa's, Tony, Voltage, The Rody blues band, the Jee Bees...

Plusieurs buvettes et points de restauration, seront présents sur le site.



Festival de Musique :



Le Festival de Musique d'Ecretteville-Lès-Baons organisé par le Comité des Fêtes & des Loisirs et l'Association Les Troubadours à la Rue, aura lieu

**Le samedi 30 juin 2018
au stade municipal
À partir de 18h30 et jusqu'à 1h00 du matin**

**Le prix d'entrée est fixée cette année à 4€.
Gratuit pour les moins de 12 ans.
Restauration sur place.**

Informations diverses :

**LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA FERMÉ
DU 30 JUILLET AU 15 AOÛT INCLUS**

TRANSPORTS SCOLAIRES 2018/2019

**Pour les enfants scolarisés dans un collège
ou un lycée :**

L'INSCRIPTION :

Que vous soyez en possession d'une carte Atoumod ou pas, l'inscription se fera en ligne, à compter du 4 juin 2018, à l'adresse suivante :

<https://transports.normandie.fr>

Toute inscription effectuée au-delà du 31 juillet, donnera lieu à une majoration de 20€

LA PARTICIPATION FINANCIERE :

Les droits sur la carte ne pourront être activés **que si la famille règle la participation financière.**

Celle-ci est, à ce jour, d'un montant de **32,50 €** par enfant et gratuit à compter du 3ème enfant **transporté d'un même foyer fiscal.**

La gratuité ne dispense pas des formalités d'inscription.

Dès votre inscription, la participation financière est à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public **en inscrivant, au dos du chèque, le nom de l'enfant concerné**, et à envoyer à l'adresse suivante :

**Syndicat Mixte Scolaire de la Région d'Yvetot
1 rue des troubadours
76190 ECRETTEVILLE LES BAONS**

Le syndicat scolaire vous accueille le mercredi de 8h30 à 11h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30 à l'adresse ci-dessus, ou par téléphone au 02 35 96 01 98 aux mêmes horaires.

Un élève voyageant sans titre de transport valide sera considéré en infraction.

**Pour les enfants scolarisés en école
primaire :**

L'inscription ou le renouvellement est à effectuer sur l'adresse suivante : <https://transports.normandie.fr> ou auprès du secrétariat du Syndicat.

Aucun paiement n'est à faire sur le site.

Agenda :

Samedi 28 & dimanche 29 juillet

« MOTS et MERVEILLES »

Premier festival dédié aux contes
organisé dans un monument historique

Samedi 28 juillet : 15h-23h

Dimanche 29 juillet : 15h-18h

Tarif : 10 €/jour.

Pass Week-end : 15 € (accès à toutes les animations du festival et visite, libre ou guidée, du Manoir du Catel)

Tarif réduit (étudiants et chômeurs)
6 €/jour – 8 €/ Pass Week-end.

Gratuit pour les moins de 12 ans
Accessibilité aux personnes atteintes d'un handicap moteur
Parking champêtre gratuit

Dimanche 2 septembre

Foire à tout

Organisée par le Comité des Fêtes & des Loisirs

1.50€ le mètre - Entrée gratuite

Réservation :

Mme MONNIER 06.21.90.21.96

ou Mr FOLLIOU 06.09.86.05.46

Dimanche 16 septembre

**Exposition de matériels agricoles et
miniatures
Marché fermier**

2€ l'entrée

de 9h à 18h dans le centre bourg

Samedi 15 & dimanche 16 septembre

Journées du patrimoine

- Ouverture du Manoir du Catel
- Eglise d'Ecretteville-Lès-Baons : Présentation de la cloche rénovée

BONS SCOLAIRES 2018

Lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé de porter l'âge limite pour bénéficier d'un bon scolaire de 16 à 18 ans inclus au 1er septembre de l'année. Pour limiter l'impact budgétaire, le montant du bon a été limité à 40€ par enfants de la 6ème jusqu'à l'âge de 18 ans. Ce bon est réservé aux enfants domiciliés dans la commune et sera attribué sur présentation d'un certificat de scolarité.

Ces bons seront disponibles en Mairie dès le lundi 3 septembre et valables jusqu'au 30 novembre 2018.